

CHRISTOPHER LAENZLINGER, HUGUES PETERS &  
JACQUES MOESCHLER

## Didactique du lexique et enseignement de la grammaire<sup>1</sup>

### 1. Introduction

Cet article fait suite aux travaux présentés dans Laenzlinger & Peters (2010) portant sur un projet de recherche en cours à l'Université de Genève, LexiGrammaIRE. Ce projet vise à créer une plateforme de ressources linguistiques pour les enseignants de français du secondaire. Dans cet article, nous allons approfondir certains aspects de cette recherche, notamment la part grammaticale inhérente au lexique et la possibilité de simplifier et motiver les règles grammaticales via le lexique. En outre, un des objectifs cruciaux de cette recherche est d'élaborer un modèle de lexique et de grammaire à portée multilingue pouvant satisfaire des contraintes tant dans l'enseignement de L1 ou que dans celui de L2. Dans le cadre du FLE, les apprenants du français vont être amenés à utiliser leurs propres compétences dans l'analyse de leur langue maternelle et à établir des correspondances lexico-grammaticales entre les deux langues (distinguer ce qui est commun de ce qui diffère) par le biais de notre modèle, ce qui leur permettra de mieux saisir les caractéristiques du lexique et de la grammaire du français.

En premier lieu, nous présenterons le modèle LexiGrammaIRE dont les caractéristiques principales sont la centration sur le lexique et la mise en parallèle de la grammaire de phrase et de la grammaire de texte. En

1 Nous tenons à remercier Alain Kamber pour la lecture attentive d'une première version de ce texte et les commentaires très constructifs qu'il y a apportés. Nous remercions également les personnes qui ont assisté à la présentation de notre travail au congrès de l'AFLS à Neuchâtel le 4 septembre 2009 pour leurs questions et commentaires.

suite, après avoir discuté des objectifs du projet LexiGrammaIRE, nous soulignerons le fait que ce modèle est suffisamment général ou générique pour être adaptable à l'enseignement langue première ou langue seconde. La section 3 sera consacrée à la didactique du lexique. Nous présenterons le format des entrées lexicales suivi d'une illustration par le verbe. Dans la section 4, la question de l'enseignement de la grammaire par le lexique sera abordée. Nous montrerons que le lexique peut motiver un bon nombre de propriétés de dépendances (catégorielles, fonctionnelles, sémantiques, etc.), ce qui nous permettra de proposer une simplification du modèle d'analyse grammaticale. Dans cette section, nous aborderons également la question des possibles correspondances multilingues facilement intégrables dans le modèle que nous proposons, et qui peuvent s'avérer particulièrement utiles aussi bien pour l'enseignement/apprentissage de langue(s) première(s) que de langue(s) seconde(s). Les langues considérées sont le français, l'anglais et l'allemand. Enfin, la section 5 sera consacrée à l'analyse de phénomènes grammaticaux reconnus comme délicats pour l'enseignement en classe selon le modèle lexico-grammatical proposé auparavant. On traitera des constructions à pronoms personnels, et des modificateurs de verbe (les adverbes) et de nom (les adjectifs). La conclusion sera présentée dans la section 6.

## 2. LexiGrammaIRE (Laenzlinger & Peters 2010)

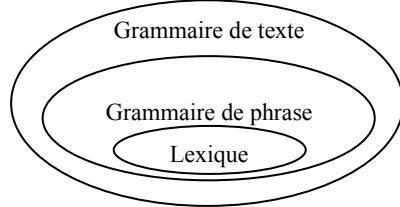
Dans cette section, nous allons exposer les fondements pratiques et théoriques du projet LexiGrammaIRE.

### 2.1 *Un modèle alternatif de grammaires en parallèle*

Que ce soit dans une approche dite traditionnelle (avant les années 80) ou dite rénovée (après les années 80) de la grammaire, la relation entre grammaire de phrase et grammaire de texte est souvent conçue comme une inclusion. Ainsi, on parle de grammaire au sens étroit pour désigner la grammaire de phrase et de grammaire au sens large pour dési-

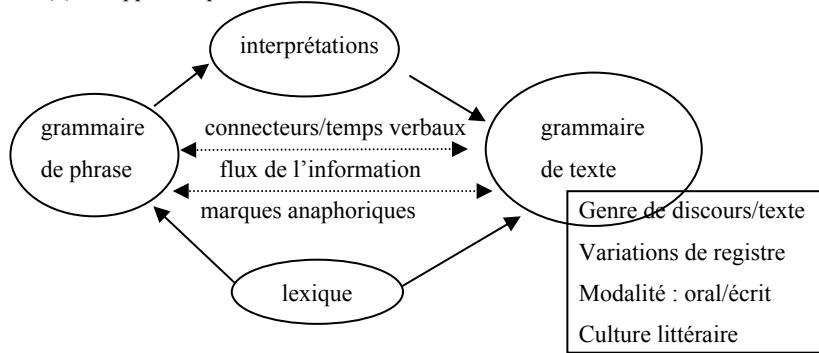
gner la grammaire de texte. Or, cette relation d'inclusion n'a pas lieu d'être, puisque les règles dictant la grammaire de phrase diffèrent des règles gérant la grammaire de texte, quand bien même il existe des liens entre les deux grammaires (p.ex. les connecteurs, l'expression des thèmes et foci ainsi que l'expression des propriétés temporelles). De même, le lexique semble tant dans l'approche traditionnelle que rénovée inclus dans ces deux grammaires. Ceci est représenté en (1) ci-dessous.

(1) Relation d'inclusion :



Comme alternative, nous proposons une architecture en parallèle des deux grammaires, avec le lexique comme composant autonome, selon le schéma en (2).

(2) Approche parallèle :



Selon ce modèle, le lexique sert de source d'informations pour la grammaire de phrase – point que nous détaillerons dans la section 4 – et pour la grammaire de texte (utilisation des conjonctions, adverbes et locutions jouant le rôle de connecteurs, emploi des temps verbaux, utilisation des anaphores, entre autres). On voit que la grammaire de phrase fonctionne en parallèle avec la grammaire de texte, les deux

étant reliées par un système d’interprétations (gérant par exemple l’ensemble des marques de cohésion et cohérence textuelles). Les questions relatives aux genres de textes ou discours, aux variations et registres de langues, aux modalités de l’oral et de l’écrit ainsi qu’à la culture littéraire restent du domaine de la grammaire de texte. La grammaire de phrase vise à modéliser la compétence générale (c’est-à-dire l’ensemble des connaissances linguistiques) de l’élève ou de l’apprenant quel que soit le niveau ou registre de langue utilisé.

## 2.2 *Les objectifs*

Comme on l’a déjà mentionné, LexiGrammaIRE vise à la création d’une plateforme de ressources linguistiques pour les enseignants du secondaire. Une de ces ressources est une grammaire de référence, élaborée par Hugues Peters (2001) pour le FLE (L2), mais qui est aisément adaptable à l’enseignement du français langue première (L1) ou langue de scolarisation (LS).

Nous proposons en parallèle des méthodes d’analyse pour aborder des phénomènes grammaticaux (passif, accord du participe passé, verbes de communication, pronoms, modificateurs) à l’aide d’un lexique enrichi et structuré. Ce dernier consiste en un lexique d’usage, centré sur le verbe dans un premier temps, et disponible sous format électronique grâce aux outils de TALN (traitement automatique du langage naturel) dont dispose le Laboratoire d’Analyse et de Technologie du Langage de l’Université de Genève (LATL).<sup>2</sup> Parmi ces outils, on trouve un conjuguateur de verbes et un analyseur syntaxique affichant les groupes et les dépendances/relations grammaticales (une adaptation de l’analyseur Fips; Goldman, Laenzlinger, Soare & Wehrli 2005). Une version multilingue de l’analyseur a été développée, notamment pour l’anglais, l’allemand et l’italien (Wehrli 2004).

2 Le LATL dispose d’une base de données lexicale multilingue (français, allemand, anglais, italien, roumain, grec, etc.) telle que présentée dans Wehrli & Nerrima 2009). Les entrées lexicales contiennent de l’information phono-orthographique, syntaxique et sémantique. Il est prévu de compléter certains champs et d’en ajouter d’autres (concernant de l’information morphologique et pragmatique, notamment) pour les besoins de LexiGrammaire.

Le projet de recherche LexiGrammaIRE trouve sa motivation dans le contexte actuel de crise que subit l'enseignement du français, et plus particulièrement celui de la grammaire, dans le monde francophone, comme le souligne le rapport Bentolila de décembre 2006 pour le Ministère de l'Education Nationale français ainsi que son livre *Urgence école. Le droit d'apprendre, le devoir de transmettre* (2007). Bentolila pointe les dangers de l'abandon d'un enseignement de la grammaire de phrase en milieu scolaire dans un contexte caractérisé par une fuite en avant vers la grammaire de texte (genres de texte, etc.) préconisée par les plans d'étude au secondaire (voir le Plan d'Etudes Romand (PER)) et le retour à une grammaire de phrase plus traditionnelle et plus disparate.

Notre constat est que, effectivement, il existe de nombreuses demandes pour que l'enseignement du français retrouve un fondement grammatical. Ce contexte met les linguistes face à leurs responsabilités à la fois scientifiques et sociales. La recherche en linguistique doit faire valoir son expertise, son expérience et ses compétences dans le domaine de l'enseignement des langues et ainsi contribuer au développement des connaissances dans ce domaine.

Ainsi, LexiGrammaIRE propose non seulement un cadre de réflexion permettant à l'enseignant de français de trouver des réponses à des questions laissées souvent sans réponses (sur la grammaire du français, sur le lexique, sur la compréhension des énoncés), mais aussi un cadre de travail alliant outils de référence (ce que nous appelons des ressources) et un cadre explicatif (ce que nous apportent la théorie linguistique et la pragmatique).

### 2.3 *Vers un modèle multilingue*

Actuellement, un des enjeux majeurs dans l'enseignement des langues est d'aboutir à une certaine harmonisation entre disciplines (enseignements de langue maternelle ou de langue étrangère), comme le prévoient les programmes Harmos et EOLE en Suisse (COROME 1998), ainsi que les directives pour une didactique intégrée. La conception d'un modèle grammatical multilingue tel qu'on le propose avec LexiGrammaIRE irait tout à fait dans ce sens. Il est vrai que LexiGrammaIRE est conçu à l'origine pour l'enseignement du fran-

çais, mais nous pensons que le modèle peut fort bien avoir une dimension multilingue si on établit des équivalences dans les structures des entrées lexicales, avec bien entendu des contenus différents, ainsi que dans les règles grammaticales (groupements, relations), avec des différences dans leurs valeurs et leur application. Nous développerons la question du multilinguisme dans la section 4, portant sur le lien lexique-grammaire, dans l'optique de l'enseignement de langue première ou de langue seconde (p.ex. du FLE).

### 3. Didactique du lexique

On a insisté jusque-là sur les propriétés fortement lexicales de notre modèle grammatical dans le but précisément de montrer la part grammaticale du lexique. Vu les progrès enregistrés ces dernières années dans le domaine de la lexicologie (voir la sémantique lexicale, Putnam 1975, Martin 1983, Barsalou 1987, Kleiber 1990, Cruse 1996, etc., et la pragmatique lexicale Wilson 2006, Reboul 2007, etc.), il n'est pas étonnant que la part lexicale des grammaires s'en trouve renforcée (voir les lexiques-grammaires de M. Gross 1968, 1975, le modèle sens-texte de Mel'čuk 1997, les grammaires formelles lexicalisées LFG de Bresnan & Kaplan 1982, HPSG de Pollard & Sag 1994, etc.). Ceci vaut particulièrement pour les recherches en linguistique, mais pour ce qui est du domaine de l'enseignement des langues, ce courant n'est pas (encore) perceptible. Même s'il existe une tradition éprouvée en didactique du vocabulaire (Picoche 1977, 1993, Calaque & David 2004, Grossman et al. 2005, Leeman 2005, Reboul-Toure 2005), une approche globale du lexique en interaction avec un enseignement de la grammaire fait encore défaut. C'est précisément pour développer ce point que nous allons aborder dans cette section et les suivantes la question de la transposition didactique tant dans le domaine du lexique que dans celui de la grammaire. Nous ferons l'hypothèse raisonnable qu'un lexique enrichi et complet rend la grammaire de phrase plus accessible. On ne cherchera pas à complexifier le lexique, mais à le rendre plus général ou générique en le structurant (forme) et en l'enrichissant (contenu). Comme on l'a dit, notre

objectif consiste à montrer, en nous basant dans un premier temps sur le verbe, que le lexique est un système riche en connexions phonologiques, morphologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques.

### 3.1 *Le format des entrées lexicales*

L'entrée lexicale d'un lexème (mot) répertorie des informations de diverses natures telles que répertoriées en (3).

- (3) Entrée lexicale : informations
- (i) phonologique/orthographique  
(avec conversion phonèmes/phones ⇔ graphèmes/graphies)
  - (ii) morphologique
    - a. dérivationnelle
    - b. flexionnelle
    - c. compositionnelle (locutions)
  - (iii) syntaxique
    - a. catégorie
    - b. sélection catégorielle
    - c. sélection fonctionnelle
    - d. sélection lexicale
  - (iv) sémantique
    - a. sélection sémantique
    - b. rôles sémantiques<sup>3</sup>
    - c. aspect (pour les verbes)
    - d. information conceptuelle (ou procédurale)
      - i. traits typologiques
      - ii. traits proto/stéréotypiques
      - iii. relations lexicales (synonymie, antonymie, hyper-/hyponymie, méronymie)
  - (v) pragmatique
    - a. signification possible en contexte (p.ex. concept ad-hoc)
    - b. connaissances encyclopédiques
    - c. tropes (emploi figuré/métaphorique)
    - d. collocations (usage)<sup>4</sup>

3 Cette information est disponible pour les verbes sous format électronique dans Picoche & Roland (2001).

4 On peut consulter Mel'čuk & Polguère (2007) pour un lexique actif de collocations en français.

Le niveau phono-graphique contient les informations sur la prononciation et l'orthographe du mot ou plus abstrairement du « lexème » concerné, avec bien entendu les propriétés de conversion « phones-graphies » si nécessaire. Le niveau morphologique identifie les propriétés dérivationnelles ou compositionnelles des mots/lexèmes construits. Ainsi, les affixes dérivationnels sont reconnus et les mots composés ou locutions sont identifiés avec leur structure. La morphologie flexionnelle associée au lexème en question est également répertoriée (conjugaison, déclinaison). Au niveau de la syntaxe, l'identité catégorielle du mot est indiquée, sur la base d'une distinction entre catégories lexicales et catégories fonctionnelles/grammaticales. Les informations syntaxiques portent également sur les valeurs de sélection, catégorielle (c.-à-d. le type catégoriel du ou des compléments requis par un mot de catégorie lexicale, p.ex. un Groupe Nominal (GN), un Groupe Prépositionnel (GP), ou encore une phrase (P)), fonctionnelle (p.ex. la suite sélectionnée par un mot de catégorie fonctionnelle) et lexicale (p.ex. le choix de la préposition ou de la conjonction à utiliser). Le niveau sémantique regroupe les informations sur le type sémantique du complément sélectionné ainsi que sur les fonctions sémantiques/actancielles que vont remplir les arguments (sujet et compléments) du prédicat. Les propriétés aspectuelles telles qu'elles peuvent être lexicalisées sont spécifiées pour les verbes.<sup>5</sup> Enfin, les propriétés conceptuelles et inférentielles associées aux catégories lexicales et fonctionnelles, respectivement, sont exprimées sous forme de traits typologiques et stéréotypiques ou de traits liés à des informations procédurales. Toujours sur le plan sémantique, les relations lexicales associées aux lexèmes sont indiquées (les possibles synonymes, antonymes, hyperonymes, etc.). Enfin, le niveau pragmatique spécifie la signification possible des lexèmes en contexte (ce qu'on appelle les concepts ad-hoc ou tropes non lexicalisés, Barsalou 1987, Wilson 2006), indique des connaissances encyclopédiques accessoires sur les lexèmes et répertorie, le cas échéant, les emplois figurés ou métaphoriques (tropes lexicalisés). C'est également au niveau pragmatique

5 Selon la classification de Vendler (1967), il s'agit des classes aspectuelles suivantes : état, activité, accomplissement, achèvement.

(donc de l'usage) qu'on peut identifier les collocations (base+collocatif) associées aux lexèmes en question.

La structure des entrées lexicales est ajustable ou adaptable en fonction des catégories lexicales ou fonctionnelles considérées, et aussi en fonction de la langue enseignée. Ce dernier point est crucial dans l'optique d'un modèle multilingue destiné à être utilisé dans le cadre de la formation des enseignants de L1 et de L2.

### 3.2 *L'illustration par le verbe, pivot de la phrase*

Le verbe peut être considéré comme le noyau de la phrase, puisqu'il détermine une grande partie de son environnement jusqu'à couvrir le domaine de la phrase. A titre d'illustration, nous allons considérer le lexème verbal « dormir ».

- (4) Entrée lexicale : dormir
  - (i) Phonologie / orthographe: /dɔʁmɪʁ/
  - (ii) Morphologie : Catégorie lexicale: V.
    - dérivationnelle: (s')endormir, dormant, dormeur, dormif, dormition, dortoir
    - flexionnelle: conjugaison du verbe en « -ir » à un radical: dor(m)-
    - compositionnelle
  - (iii) Syntaxique:
    - Sélection catégorielle: v. intrans. [\_\_]
      - [\_\_, GP<sub>de</sub>+N=sommeil] (objet interne)
      - (p.ex. *dormir d'un profond sommeil*)
      - ([\_\_, GN]), vieilli.
  - (iv) Sémantique: V. intrans.: (i) être dans l'état de sommeil
    - Rôle sémantique [Patient/Thème]
    - Sélection sémantique : PAT/THEME=[+animé],  
Aspect : [+procès, + activité]<sup>6</sup>
    - Relations lexicales: *veiller* (antonyme), *se reposer*, *sommeiller*, *somnoler*, *s'assoupir*, *s'endormir*, *se coucher*, *faire une sieste*.

6 Notons que l'aspect verbal peut changer dans un contexte syntaxique comme *Jean a dormi de minuit à 7h du matin*. Il s'agit ici d'une lecture bornée du verbe avec son complément, donc d'un événement (accomplissement).

## (v) Pragmatique:

- Emploi figuré:
  - (i) demeurer ou sembler immobile, inactif (sujet<sub>[+animé]</sub>).
 

P.ex. *La forêt semble dormir/La ville dort/Mes sous dorment à la banque*
  - (ii) stagner (sujet<sub>[+liquide]</sub>) : P.ex. *Les eaux vertes dorment*.
- Locution verbale/idiomatique : « dormir debout », « dormir en paix », « dormir tranquille/sur ses deux oreilles », « dormir à poings fermés », « ne dormir que d'un œil/d'une oreille », « dormir comme un loir/une marmotte/une souche », « dormir du dernier sommeil », « dormir ensemble/avec qqn », etc.
- Proverbes: « ne réveillez pas le chat qui dort », « qui dort dîne », « la fortune vient en dormant », « il n'est pire eau que l'eau qui dort », etc.

Ce verbe, à la base intransitif (sauf dans un emploi avec un complément/objet interne, p.ex. *Cet homme dort d'un profond sommeil*.), requiert un sujet animé dans un sens propre, mais dans un emploi figuré, le sujet peut être non animé : *Mon argent dort dans un coffre*. Même l'emploi des modificateurs et compléments de phrase (temps, lieu, manière) est contraint : \**En une minute, Jean dort rageusement dans l'univers* vs. <sup>ok</sup>*Pendant ce temps, Jean dort tranquillement dans son lit*. Ce contraste est expliqué par la compatibilité sémantique entre le verbe (verbe d'activité, et non d'événement) et les compléments de phrase (lieu p.ex. *dans le lit* vs. *dans l'univers*, et temps p.ex. *pendant...* vs. *en...*) ainsi que le modificateur de manière (p.ex. *Jean ne peut pas être rageur en dormant*).

#### 4. Enseignement de la grammaire

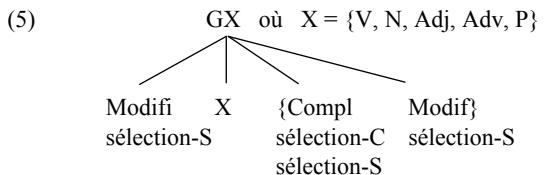
Comme nous allons le montrer ci-dessous un lexique riche en informations linguistiques de toutes sortes permet de mieux rendre compte de la construction des groupes dans la phrase et d'aboutir par là même à une grammaire simplifiée.

#### 4.1 Vers une grammaire simplifiée

Le lexique détermine les règles de groupement sur la base du noyau du groupe qui impose une sélection catégorielle/fonctionnelle et lexicale sur les éléments qui peuvent le compléter. Comme on l'a mentionné dans la section 3.1, il s'agit, par exemple, de ce qu'on appelle traditionnellement « le régime » des verbes. Un verbe bitransitif comme *dire* peut prendre deux compléments, un GP dont la préposition est *à* (*dire à qqn*) et un GN ou une phrase (*dire la vérité/que la vie est belle*). Nous parlerons ici de sélection catégorielle, laquelle sera étendue à d'autres catégories telles que l'adjectif (*fier* + GP<sub>de</sub> 'de son fils') et le nom (*fidélité* + GP<sub>à</sub> 'à sa femme').

Un autre type de relation<sup>7</sup> entre le noyau et ce qui peut le suivre ou le précéder à l'intérieur du groupe concerne la sélection sémantique (voir section 3.1). En effet, les compléments sélectionnés catégoriellement doivent être d'une certaine nature sémantique, p.ex. *verser*<sup>+</sup><sub>GNliquide</sub>, *tuer*<sup>+</sup><sub>GNanimé</sub>, *manger*<sup>+</sup><sub>GNcomestible</sub> (sauf dans leur lecture figurée). On peut vraisemblablement étendre la sélection sémantique aux possibles modificateurs à l'intérieur du groupe. Prenons un groupe verbal dont le noyau est un verbe d'état comme *habiter*, *se situer*, *rester*, etc. Dans ce cas, un adverbe de manière comme *violemment* n'est pas susceptible de modifier le verbe (p.ex. *\*Il habite violemment cette maison.*), puisqu'il ne peut modifier qu'un verbe exprimant une activité ou un événement (p.ex. *Il frappe violemment le voisin*). Le choix de l'auxiliaire *avoir* ou *être* se trouve aussi dans le cadre de sélection du verbe (*avoir frappé* vs. *être arrivé*). Même certains adjectifs contraignent leurs possibilités de modification par un adverbe d'intensité (??*Cette table est extrêmement rectangulaire.* vs. *Cette table est parfaitement rectangulaire.*). On peut donc aboutir à la généralisation en (5) en ce qui concerne les propriétés de sélection de la part du noyau à l'intérieur de son groupe.

7 De manière générale, nous appellerons ces relations grammaticales déterminées par le lexique des « dépendances ».



Sélection-C = sélection catégorielle(/fonctionnelle)

### Sélection-S = sélection sémantique

Toujours au niveau du sens, il y a les dépendances qui tiennent compte des fonctions sémantiques remplies par les groupes autour du verbe, voire de l'adjectif (donc du prédicat). Ainsi, le sujet et les compléments direct et indirect du verbe remplissent une fonction sémantique comme Agent (celui qui fait), Cause (ce qui fait), Thème (ce qui subit), Patient (celui qui subit), Expérientiel (celui qui ressent un état psychologique, une émotion), Bénéficiaire, Lieu, But, etc. Prenons deux exemples pour illustrer ces dépendances :

- (6) a. Jean déteste les légumes.  
 Expér. Thème  
 b. Jean offre des fleurs à Marie.  
 Agent Thème Bénéficiaire

Sur le plan fonctionnel, il y a bien sûr les dépendances relatives aux fonctions grammaticales. Quelques-unes de ces fonctions sont représentées en (7). Il s'agit de celle de Sujet de la phrase, de Complément de Verbe Direct (CVD, anciennement COD) et de Complément de Verbe Indirect (CVI, anciennement COI). Ces fonctions sont réalisées dans le cas présent par un GN pour le sujet, un GN pour le CVD et un GP pour le CVI. Bien sûr, d'autres groupes peuvent réaliser ces fonctions, tels que la Phrase (p.ex. *Que Marie vienne est souhaité par tous.*, *Il dit qu'il viendra.*). Notons que la fonction de prédicat est associée au groupe verbal ou plus restrictivement au verbe.

- (7) Jean offre des fleurs à Marie.  
SUJ CVD CVI

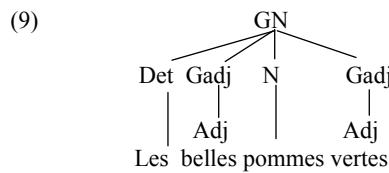
Les compléments de verbe peuvent aussi être de temps et de lieu, ce que la grammaire traditionnelle appelle les Compléments Circonstanciels.

ciels Essentiels. Ce sont les groupes nominaux, prépositionnels et adverbiaux qui peuvent réaliser cette fonction :

- (8) a. Ce film dure deux heures.  
 b. Jean reste à la maison.  
 c. Jean ira là-bas.

Il y a bien d'autres fonctions que nous ne développerons pas ici : Attribut du Sujet/du CVD, Complément de Nom et d'Adjectif, etc. La fonction de Complément de Phrase sera tout de même décrite plus loin dans cette section. A quelques exceptions près, toutes ces fonctions tournent autour d'une catégorie lexicale et de ses propriétés de sélection syntaxique et sémantique. En d'autres termes, le lexique pré-détermine l'application des fonctions en question.

Maintenant, au niveau de la forme, il y a bien entendu les dépendances d'accord, avec les incidences que l'on connaît sur l'orthographe grammaticale. Il y a des dépendances d'accord au sein du groupe nominal où le(s) déterminant(s) et l'adjectif (en tant que receveur des valeurs morpho-syntaxiques) s'accordent en genre et nombre avec le nom (le donneur de ces valeurs). Ceci est illustré en (9).



L'accord entre le sujet et le verbe se fait en nombre et personne, avec le sujet comme donneur et le verbe comme receveur comme illustré en (10).

- (10) a. Ils ont bien dormi.  
 b. Les hommes chantent.

L'accord sujet-verbe n'est pas toujours local, comme dans le cas de l'inversion dite stylistique (*A qui ont finalement parlé les enfants ?*).<sup>8</sup>

Les adjectifs ayant la fonction d'Attribut s'accordent en genre et nombre avec le sujet ou le complément direct du verbe (=donneur), comme en (11).

- (11) a. **Marie** est très contente.  
 b. Je trouve **ces femmes** très charmantes.

Il existe finalement des dépendances qui se créent au niveau pragmatique, ou plus précisément discursif. Elles tiennent compte de la répartition de l'information dans la phrase (visée communicative) et font référence à des unités d'information réalisées par les groupes dans la phrase, telles que thème (topique), rhème (propos/commentaire), foyer de l'information (focus). Pour illustrer cela, considérons l'exemple suivant où (12b) est une réponse adéquate à (12a). Le GN sujet est le thème (ce dont il est question), le GV est le rhème (le propos proprement dit), alors que le foyer de l'information (focus de nouvelle information) est le GP Complément d'Agent.

- (12) a. Qui a inventé la fusée V2 ?  
 b. Cette fusée a été inventée par Von Braun.  
 Thème            Rhème            Foyer de l'info

En résumé, on remarque que les dépendances à l'intérieur de la phrase et des groupes sont de différents niveaux linguistiques et que bon nombre de celles-ci sont motivées par les propriétés lexicales associées aux mots lexicaux fonctionnant comme noyaux des groupes et déterminant leur environnement. Sur la base de cette grammaire simplifiée dans les règles de groupement et de dépendance grâce à un lexique enrichi qui contraint les structures grammaticales, nous allons

8 Mentionnons également l'accord du participe passé qui a lieu avec les verbes se conjuguant avec l'auxiliaire *être*, avec les verbes réfléchis lexicaux, les verbes transitifs directs accompagnés d'un pronom réfléchi ayant la fonction de CVD, et avec les verbes à un temps composé précédés de leur CVD. Il y a des contraintes sur l'accord du participe qui peuvent être lexicalement spécifiées, comme le montrent Laenzlinger & Peters (2010).

présenter dans la section qui suit de quelle manière on peut établir des correspondances entre langues pour l'enseignement en L1 et L2.

#### 4.2 Possibles correspondances entre L1 et L2 : équivalences et différences

Comme on l'a mentionné dans la section 2.3, nous visons à établir un modèle multilingue, valable pour d'autres langues que le français (par exemple, l'anglais et l'allemand), que ce soit dans un contexte d'enseignement L1, LS ou L2. Il faut pour cela avoir la possibilité d'établir des équivalences dans les règles de groupement et de dépendance. Observons dans un premier temps la structure des groupes. Comme le français, l'allemand et l'anglais présentent des catégories lexicales et fonctionnelles, ainsi que les groupes GN, GV, GP, Gadj et Gadv. Ces langues ont toutes une structure propositionnelle mettant en relation un sujet et un prédicat. Ainsi, la structure  $[P [GN_{suj}] [GV_{préd}]]$  est commune à ces langues. Ce qui peut différer est le contenu des GN, GV, GP, Gadj et Gadv, la position des modificateurs et des compléments. Nous allons nous limiter ici à quelques propriétés distinctives quant à la position du verbe, de ses compléments et de ses modificateurs dans le GV. Prenons une phrase au temps composé avec un verbe transitif direct pour les trois langues.

- (13) a. Jean  $[GV \text{ a mangé } [GN \text{ cette pomme}]]$   
 b. John  $[GV \text{ has eaten } [GN \text{ this apple}]]$  (/John ate an apple)  
 c. Hans  $[GV \text{ hat } [GN \text{ den Apfel}]]$  [gegessen])

La seule différence réside dans la position finale du verbe en allemand par rapport au français et à l'anglais. Cela signifie que, dans ce cas, le complément précède le verbe dans le GV.<sup>9</sup> Avec une phrase subordonnée comme complément de verbe, l'ordre est le même qu'en anglais et en français.

9 Remarquons que, si le verbe est à un temps simple, le complément le suit. Cela est dû à une règle où le verbe conjugué doit apparaître en deuxième position dans cette configuration.

- (14) a. Jean [GV a dit [<sub>P</sub> qu'il viendrait]]  
 b. John [GV said [<sub>P</sub> that he would come]]  
 c. Hans [GV hat gesagt, [<sub>P</sub> dass er kommen wird]]

Notons que dans la phrase enchaînée allemande en (14c), l'auxiliaire de temps se trouve en position finale dans le GV.

Toujours du point de vue comparatif, la position des modificateurs varie dans les trois langues. Prenons un adverbe de manière comme *tranquillement/quietly/ruhig* et examinons sa distribution dans les phrases données en (13). En français, l'adverbe peut se trouver dans trois positions à l'intérieur du GV, comme illustré en (15a). Dans la phrase anglaise correspondante en (15b), l'adverbe peut se trouver entre l'auxiliaire et le sujet, entre l'auxiliaire et le verbe, et en position finale, la position entre le verbe et le GN à fonction de CVD étant exclue. Dans la phrase allemande, il n'y a que les deux positions possibles mentionnées en (15c) en raison de la parenthèse verbale (*Verballammer*) constituée de l'auxiliaire en deuxième position et du participe en dernière position.

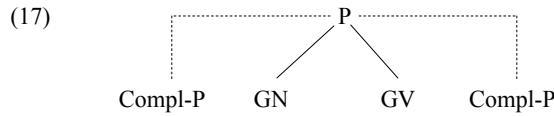
- (15) a. Jean [GV a ([<sub>Gadv</sub> tranquillement]) mangé ([<sub>Gadv</sub> tranquillement])  
 [<sub>GN</sub> cette pomme] ([<sub>Gadv</sub> tranquillement]))  
 b. John [GV ([<sub>Gadv</sub> quietly]) has ([<sub>Gadv</sub> quietly]) eaten (\*[<sub>Gadv</sub> quietly])  
 [<sub>GN</sub> this apple] ([<sub>Gadv</sub> quietly]))  
 c. Hans [GV hat ([<sub>Gadv</sub> ruhig]) [<sub>GN</sub> den Apfel] ([<sub>Gadv</sub> ruhig]) gegessen  
 (\*[<sub>Gadv</sub> ruhig]))]

Dans les trois langues, l'adverbe peut être mis en évidence en début de phrase. Ce qui diffère en allemand par rapport au français et à l'anglais est une inversion sujet-verbe obligatoire (il s'agit du phénomène « verbe conjugué en seconde position », ici l'auxiliaire), comme le montre le paradigme ci-dessous.<sup>10</sup>

- (16) a. [<sub>P</sub> [<sub>Gadv</sub> Tranquillement] Jean [GV a mangé [<sub>GN</sub> cette pomme]])]  
 b. [<sub>P</sub> [<sub>Gadv</sub> Quietly] John [GV has eaten [<sub>GN</sub> this apple]])]  
 c. [<sub>P</sub> [<sub>Gadv</sub> Ruhig] [<sub>Aux</sub> hat] Hans [GV [<sub>GN</sub> den Apfel] gegessen]])]

10 Ajoutons que l'adverbe en allemand ne peut pas être détaché du reste de la phrase par une virgule, p.ex. \*Ruhig, hat Hans den Apfel gegessen ou \*Ruhig, Hans hat den Apfel gegessen.

Terminons notre description avec les compléments de phrase. Comme en français, l'anglais réalise les compléments de phrase selon le schéma en (17).



En allemand, les faits montrent que le schéma (17) ne vaut que pour les Compléments de Phrase qui sont des phrases subordonnées, comme en (18a-b). Notons qu'en (18a), on a une inversion sujet-verbe obligatoire. Si ledit Complément de Phrase est un groupe prépositionnel, alors il peut occuper les trois positions indiquées en (18c-d). En (18c), le GP est mis en évidence en début de phrase, mais il ne peut pas être placé en fin de phrase après le verbe participe (*\*Hans hat den Apfel gegessen in der Küche*). En (18d), le GP à fonction de « Complément de Phrase » se trouve dans une position interne au GV. Seule une analyse en groupes permet de montrer que le « complément de phrase » dans la phrase allemande en (18d) est structurellement plus interne que dans la phrase correspondante en français et en anglais. C'est pourquoi le terme de « Complément de Phrase » est ici inapproprié, les grammaires allemandes lui préférant le terme de « Adverbial »<sup>11</sup>.

- (18) a. Weil er Hunger hatte, hat Hans den Apfel gegessen.  
 b. Hans hat den Apfel gegessen, weil er Hunger hatte.  
 c. In der Küche hat Hans den Apfel gegessen.  
 d. Hans hat (in der Küche) den Apfel (in der Küche) gegessen.

Sur la base de ces faits, nous espérons avoir démontré qu'une analyse en termes de groupes, donc de structures syntaxiques, est très efficace pour l'enseignement de plusieurs langues, puisque l'élève/apprenant peut comparer, rapprocher et différencier les propriétés de chaque langue, que ce soit sa langue maternelle ou une langue étrangère. La seule contrainte est d'avoir des outils communs de description grammaticale allant du lexique à l'analyse structurale. Malgré les diffé-

11 Le terme « Adverbial » désigne également les adverbes, comme en (15c).

rences de surface entre langues, on peut dégager ce qui est commun à celles-ci. Ainsi, l'analyse lexico-grammaticale reste suffisamment flexible pour une application didactique translinguistique tant en L1 qu'en L2, notamment en FLE.

Afin d'appuyer encore plus la thèse susmentionnée, nous allons présenter quelques correspondances possibles dans les dépendances entre le français, l'anglais et l'allemand. La sélection catégorielle, par exemple, établit un lien entre un prédicat (V, Adj) et son ou ses possibles compléments. Cette relation existe bien entendu dans les trois langues, mais diffère dans son contenu, particulièrement en allemand où les compléments peuvent être des GN à Cas différents (Accusatif, Datif, Génitif). Prenons les exemples en (19).

- (19) a. Jean donne [GN une pomme] [GP à sa mère]
- b. John gives [GN an apple] [GP to her mother]
- b.' John gives [GN her mother] [GN an apple]
- c. Hans gibt [GN+Dat seiner Mutter] [GN+Acc einen Apfel]

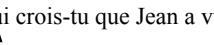
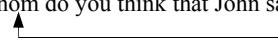
Le régime du verbe est le même au niveau des groupes dans la phrase française en (19a) et la phrase anglaise en (19b). La phrase alternative anglaise en (19b') est une construction à double objet, à savoir deux GN. En allemand, nous avons la sélection de deux groupes nominaux à Cas. Ces différences font que les fonctions grammaticales sont exprimées différemment pour les compléments de verbe.<sup>12</sup> En français, nous avons les fonctions CVD et CVI dont on a déjà discuté. Les compléments de verbe dans la phrase anglaise en (19b) ont la fonction de « Direct Object » et « Prepositional Object », respectivement, alors que dans la phrase alternative en (19b'), ils ont celle de « Indirect Object » et « Direct Object », respectivement. Quant à l'allemand qui utilise les Cas, nous avons les fonctions de « Dativobjekt » et « Akkusativobjekt ». Quoi qu'il en soit, il est nécessaire pour l'apprenant/élève d'établir des correspondances entre les fonctions utilisées dans la grammaire de sa langue maternelle (L1) et celles employées dans la grammaire de la langue étrangère qu'il apprend (L2). Notons aussi qu'au niveau des lexiques bi/multilingues, possédant des structures génériques de sélec-

12 Dans les trois langues, *Jean*, *John* et *Hans* ont la fonction de Sujet/Subjekt/Subject (de la phrase).

tion, il est possible de spécifier pour chaque GP sélectionné par un verbe, un adjectif, voire un nom, la préposition exacte à utiliser (sélection lexicale) selon la langue (L1 ou L2), ce qui permet de bien repérer les équivalences en (20).

- (20) a. Jean parle [<sub>GP</sub> à [<sub>GN</sub> sa mère]]  
 b. John talks [<sub>GP</sub> to [<sub>GN</sub> his mother]]  
 c. Hans spricht [<sub>GP</sub> mit [<sub>GN</sub> seiner Mutter]]

Maintenant, sur le plan des dépendances de sens, les fonctions sémantiques du sujet et des compléments ne diffèrent que très peu dans les trois langues. Ces fonctions sémantiques (avec les fonctions grammaticales) permettent de faire le lien entre le verbe et un groupe (GN, GP) qui lui est associé, mais dont la position est détachée ou disloquée (donc éloignée du verbe), comme dans les trois exemples suivants :

- (21) a. Qui crois-tu que Jean a vu ?  
  
 b. Whom do you think that John saw?  
  
 c. Wen glaubst du, dass Hans gesehen hat?  


Quant à la dépendance formelle d'accord, que nous ne discuterons pas ici faute de place, elle diffère dans les trois langues, surtout en ce qui concerne la richesse morphologique des accords, l'anglais étant moins riche de ce point de vue que le français et l'allemand.<sup>13</sup>

En bref, nous avons vu dans cette section que, malgré les différences entre langues (français, anglais, allemand) et contextes d'enseignement (L1, LS, L2), il existe des structures et procédures lexicales et grammaticales communes, qui permettent à l'apprenant/élève de pouvoir établir des correspondances translinguistiques. Le contenu de ces structures et l'application des procédures peuvent différer (ce qu'on appelle des paramètres), mais ce qui permet l'apprentissage conjoint de ces langues, tant en contexte L1 que L2, est précisément le

13 Nous laissons aussi de côté les dépendances discursives, qui restent davantage du ressort de la grammaire de texte/discours, même si ce sont des structures grammaticales particulières qui permettent d'exprimer des valeurs comme thème, topique, propos, focus, etc.

fait de pouvoir repérer ce qui diffère sur la base de ce qui est commun.<sup>14</sup> Pour cela, il faut identifier les données les plus pertinentes pour permettre aux apprenants de refixer les paramètres en question.

## 5. Approche de phénomènes grammaticaux par le lexique

Dans cette section, nous allons brièvement présenter une analyse comparative, ou plutôt contrastive, de trois phénomènes grammaticaux – les pronoms personnels, les modificateurs de verbe et les modificateurs de nom – en français, anglais et allemand. Nous pensons qu'une approche contrastive de ces données facilite leur enseignement en classe, que ce soit dans un contexte L1 ou L2.

### 5.1 *Les pronoms personnels : statut, position, ordre*

Dans les trois langues concernées, le statut des pronoms personnels, de même que leur position et leur ordre, est différent. C'est pourquoi une analyse contrastive du phénomène présente un intérêt certain pour l'enseignement de ces langues dans un environnement L1 et L2. Nous nous limiterons aux pronoms sujet et compléments tels qu'ils sont exprimés dans le paradigme ci-dessous.

- (22) a. Jean donne [GN cette pomme] [GP à sa mère] => Il la lui donne.  
 b. John gives [GN this apple] [GP to her mother] => He gives it to her.  
 c. Hans gibt [GN+Dat seiner Mutter] [GN+Acc diesen Apfel]  
 => Er gibt ihn+Acc ihr+Dat.

La nature morpho-phonologique des pronoms diffère en (22a-c). En français (22a), ce sont des pronoms conjoints ou faibles, qui

14 On rejoint ici les fondements mêmes de la Grammaire Générale de Port-Royal (Arnault & Lancelot 1660) et ceux plus récents de la Grammaire Universelle de Noam Chomsky (1995).

s'attachent au verbe.<sup>15</sup> En anglais (22b), il s'agit plutôt de pronoms forts, donc disjoints. Quant à l'allemand (22c), le statut des pronoms est mixte. Ils ne sont pas nécessairement conjoints au verbe, comme le montre l'exemple suivant ...*weil er ihn ihr netterweise gegeben hat* ('parce qu'il la lui a donnée gentiment'), mais ils occupent des positions particulières dans la phrase et subissent des contraintes d'ordre (voir ci-dessous).

Quant à la position syntaxique des pronoms dans les trois langues, on remarque que les pronoms à fonctions de CVD et de CVI se trouvent dans une position préverbale, non canonique, en français. On a vu que, grâce à des règles de dépendance (sémantique et fonctionnelle), un lien est facilement établi entre les pronoms et le verbe. Ce lien est bien sûr lexicalement déterminé (via la sélection du verbe). En anglais, la position des pronoms est dite canonique. Autrement dit, la position des pronoms est la même que celle des groupes nominaux correspondants. En allemand, par contre, les pronoms ont des positions légèrement différentes des groupes nominaux leur correspondant. Le contraste entre (23a) et (23b) montre que les pronoms, contrairement aux GN, doivent précéder l'adverbe.

- (23) a. Hans hat (<sup>ok</sup>gestern) [GN+Dat seiner Mutter] [GN+Acc diesen Apfel]  
                  (<sup>ok</sup>gestern) gegeben.  
b. Hans hat (\*gestern) ihn ihr (<sup>ok</sup>gestern) gegeben.

Quant à l'ordre des pronoms, seul le français requiert que les trois pronoms soient inséparables dans cette configuration (p.ex. *Il (\*parfois) la (\*parfois) lui (\*parfois) donne*). En plus de cela, ils ont un ordre à respecter en (22a):  $\text{Pron}_{\text{Sujet}} < \text{Pron}_{\text{CVD}} < \text{Pron}_{\text{CVI}}$ . Toutefois, si le pronom à fonction CVI est à la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> personne, alors l'ordre est :  $\text{Pron}_{\text{Sujet}} < \text{Pron}_{\text{CVI}} < \text{Pron}_{\text{CVD}}$  (p.ex. *Il me la donne*.). En anglais, comme les pronoms sont séparables, l'ordre suivi est celui des positions canoniques données en (22b), p.ex. *He gives it to me*. En allemand, le pronom sujet arrive toujours en premier et peut être séparé des pronoms accusatifs et

15 Nous discuterons ici uniquement des pronoms conjoints pour le français, qui possède également des pronoms disjoints ou forts. Ceci est également le cas en allemand où les pronoms dits faibles (excepté *es*) peuvent prendre une valeur forte, s'ils sont focalisés, par exemple.

datifs par le verbe. Ces derniers doivent respecter l'ordre indiqué en (22c), à savoir  $\text{Pron}_{\text{Sujet}} < \text{Pron}_{\text{CVAcc}} < \text{Pron}_{\text{CVDat}}$ .

### 5.2 *Les modificateurs*

Dans la même optique que pour les pronoms, nous allons présenter une analyse grammaticale contrastive des modificateurs de verbe, à savoir les adverbes, et des modificateurs de nom, à savoir les adjectifs. Dans un premier temps, nous allons considérer les adverbes modifiant le verbe. Comme on l'a déjà mentionné dans la section 4.2, un adverbe de manière dans le GV peut avoir la distribution indiquée en (24a-c) pour le français, l'anglais et l'allemand.

- (24) a. Jean [GV (\*[<sub>Gadv</sub> tranquillement]) a ([<sub>Gadv</sub> tranquillement]) mangé ([<sub>Gadv</sub> tranquillement]) [<sub>GN</sub> cette pomme] ([<sub>Gadv</sub> tranquillement])]  
 b. John [GV ([<sub>Gadv</sub> quietly]) has ([<sub>Gadv</sub> quietly]) eaten (\*[<sub>Gadv</sub> quietly]) [<sub>GN</sub> this apple] ([<sub>Gadv</sub> quietly]))]  
 c. Hans [GV (\*[<sub>Gadv</sub> ruhig]) hat ([<sub>Gadv</sub> ruhig]) [<sub>GN</sub> den Apfel] ([<sub>Gadv</sub> ruhig])) gegessen (\*[<sub>Gadv</sub> ruhig]))]

On remarque que, tant en français qu'en allemand, l'adverbe ne peut pas s'intercaler entre le sujet et l'auxiliaire (ou le verbe conjugué). En allemand, l'adverbe ne peut pas non plus suivre le verbe participe. En anglais, l'adverbe peut s'intercaler entre le sujet et le verbe/auxiliaire, mais, par contre, ne peut pas intervenir entre le verbe et son GN à fonction de Complément Direct de Verbe. Ces faits sont bien connus et présentent souvent des problèmes d'apprentissage dans le placement des adverbes. A l'aide des groupes, on montre clairement quelles positions peuvent occuper les modificateurs de V dans la structure syntaxique. Ce qui est tout aussi intéressant est l'ordre que doivent avoir plusieurs adverbes utilisés dans la même phrase. Ainsi, si on prend un adverbe de négation, de fréquence et de manière, leur ordre linéaire dans les trois langues doit être dans le GV : [GV  $\text{Adv}_{\text{négation}} < \text{Adv}_{\text{fréquence}} < \text{Adv}_{\text{manière}}$ ], ce qui montre que les langues ont effectivement des propriétés communes malgré des différences de surface (placement des adverbes). Il faut pour cela connaître les propriétés lexi-

cales des verbes et de leurs possibles modificateurs ainsi que les règles d'ordre interne au GV selon les langues.

- (25) a. Jean n'a pas souvent fait attentivement son travail.  
 b. John did not often do his work carefully.  
 c. Hans hat seine Arbeit nicht oft aufmerksam gemacht.

Passons maintenant aux modificateurs de nom que sont les adjectifs dans le groupe nominal. Il est vrai que leur fonction varie selon les grammaires et selon les langues. Ainsi, en français, la grammaire traditionnelle leur attribue la fonction d'Epithète, la grammaire rénovée de Complément de Nom, alors que dans les grammaires anglaises et allemandes, on lui donne la fonction d'Attribut.<sup>16</sup> Quoi qu'il en soit, le placement de l'adjectif présente des différences entre le français, d'un côté, et l'anglais et l'allemand, de l'autre. Comparons en (26) la place d'un adjectif qualificatif par rapport au nom dans les trois langues.

- (26) a. une voiture rouge  
 b. a red car  
 c. ein roter Wagen

On remarque que l'adjectif de couleur est post-nominal (26a) en français, alors qu'il est pré-nominal en anglais (26b) et en allemand (26c). Pour être plus précis, les adjectifs qualificatifs sont pré-nominaux dans les deux dernières langues, alors qu'en français les adjectifs de qualité, de taille, etc. peuvent être tant pré-nominaux que post-nominaux, avec parfois des différences notables de sens, comme en (27b-c). En (27a), il semble que l'adjectif en position pré-nominale porte une emphase particulière.

- (27) a. une voiture magnifique /une magnifique voiture  
 b. un homme pauvre (qualité objective/matérielle)  
 un pauvre homme (qualité subjective/morale)  
 c. un homme grand (qualité objective/physique)  
 un grand homme (qualité subjective/morale)

16 Paradoxalement, la fonction d'Attribut est attribuée aux adjectifs dans les constructions du type *Jean est malade* (attribut du sujet). Dans les grammaires allemandes et anglaises, on parle davantage de fonction prédicative.

Il faut aussi souligner le fait qu'il existe un ordre à respecter parmi les adjectifs pré-nominaux dans les trois langues, comme illustré en (28).

- (28) a. une magnifique petite voiture  
 b. a beautiful small car  
 c. ein wunderbarer kleiner Wagen

En français, l'ordre des adjectifs post-nominaux est plus variable, ne reflétant pas nécessairement l'ordre linéaire des adjectifs pré-nominaux de l'allemand et de l'anglais, comme le montre le contraste en (29) et en (30) ci-dessous.

- (29) a. une voiture rouge italienne ou une voiture italienne rouge  
 b. a red Italian car (vs. ??an Italian red car)  
 c. ein roter italienischer Wagen (vs. ??ein italienischer roter Wagen)
- (30) a. une voiture rouge magnifique  
 b. a beautiful red car (vs. \*a red beautiful car)  
 c. ein wunderbarer roter Wagen (vs. \*ein roter wunderbarer Wagen)

On voit bien ici avec le placement des adjectifs l'intérêt d'une approche comparative et contrastive basée sur les propriétés lexicales des adjectifs (classes d'adjectifs) et sur les règles de placement et d'ordre des adjectifs dans le GN selon les langues enseignées/apprises.

## 6. Conclusion

LexiGrammaIRE est une plateforme de ressources lexicales et grammaticales prévues initialement pour le français. On a montré que l'enrichissement des ressources lexicales permet non seulement de simplifier la grammaire, mais aussi d'en faciliter l'enseignement et l'apprentissage. On a aussi vu que le modèle LexiGrammaIRE présente des structures linguistiques suffisamment génériques et flexibles pour pouvoir être appliquées à d'autres langues et adaptées à des contextes d'enseignement L1 et L2, incluant le FLE. Ces structures regroupent (i) des entrées lexicales dont le schéma est générique, mais

dont le contenu peut varier, (ii) des règles de groupement autour d'un noyau qui dicte en grande partie son environnement (modificateurs, compléments) et (iii) des règles de dépendance, tributaires des propriétés de sélection de la catégorie-noyau (p.ex. le verbe), pouvant varier entre les langues.

Rappelons que notre modèle multilingue va dans le sens des nouveaux programmes d'enseignement des langues en Suisse (CIIP) et ailleurs, reposant sur une approche de didactique intégrée, et qui cherche à harmoniser l'enseignement des langues à l'école (voir programmes Harmos, EOLE). Les analyses comparatives et contrastives que l'on a proposées dans cet article montrent qu'un modèle général de lexique et de grammaire de phrase est tout à fait concevable, et qu'un cloisonnement de l'enseignement d'une langue isolée ne favorise pas l'apprentissage d'autres langues, que ce soit dans un environnement L1 ou L2. Nous sommes convaincus que les structures souples, bien que riches, de notre modèle permettent une adaptation à l'enseignement des langues, français ou autre, dans des contextes L1 et L2. Dans le cadre du FLE, notamment, où le besoin d'une didactique intégrée du lexique et de la grammaire ne fait pas de doute, le modèle LexiGrammaIRE est un outil permettant d'utiliser les compétences d'analyse des apprenants du français par la mise en place de correspondances translinguistiques entre le français et leur langue maternelle, c'est-à-dire par le repérage de propriétés linguistiques communes et distinctives.

Enfin, le modèle proposé ici peut aussi facilement s'intégrer dans des séquences didactiques liées aux genres de textes, même si les procédures lexicales et grammaticales que l'on a développées jusqu'ici sont tellement générales qu'elles ne sont pas spécifiques à un type particulier de texte. De même, une approche spirale (plutôt que linéaire ou circulaire) de la didactique de la grammaire (de phrase) peut bénéficier des structures lexico-grammaticales de LexiGrammaIRE, étant donné que celles-ci peuvent être rendues plus ou moins complexes selon les besoins des enseignants et surtout des élèves. La transposition didactique des théories lexicales et grammaticales doit se faire à deux niveaux : le premier est la didactisation de « savoirs savants » en « savoirs à enseigner », ce qui est l'objectif premier du projet LexiGrammaIRE, et le second la transposition des « savoirs à

enseigner » en « savoirs enseignés ». Ce deuxième niveau concerne l'enseignement effectif de la langue en classe (séquences didactiques, leçons, exercices) avec en retour des observations, critiques, etc. que l'on pourra évaluer. Si nécessaire, on devra ajuster le dispositif que nous proposons afin que les enseignants puissent l'utiliser au mieux sur le terrain en conditions réelles.

## Bibliographie

- Arnault, A. & Lancelot C. (1985[1660]): *Grammaire générale et raisonnée*, Republi-cations Paulet, Paris.
- Barsalou, L. (1987): « The instability of graded structure: implications for the nature of Concepts. » In Neisser U. (éd.) *Concepts and Conceptual Development*, Cambridge University Press, Cambridge, 101-140.
- Bentolila, A. (2007): *Urgence école. Le droit d'apprendre, le devoir de transmettre*, Odile Jacob, Paris.
- Calaque, E. & David, J. (éds.) (2004): *Didactique du lexique : contextes, démarches, supports*, Bruxelles, De Boeck (Collection : savoirs en pratique).
- Chartrand, S.-G., Aubin, D., Blain, R., & Simars, C. (1999): *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Graficor, Boucherville (Québec).
- Chomsky, N. (1995): *The Minimalist Program*. MIT Press, Cambridge, Mass.
- CIIP (Conférence intercantonale de l'Instruction publique) (2006) *Enseignement/apprentissage du français en Suisse Romande*, SG/CIIP, Neuchâtel.
- COROME (1998) : Eveil au langage / Ouverture aux langues. Avant-projet du groupe d'étude. Commission romande des moyens d'enseignement.
- Cruse, D. (1996): *Lexical Semantics*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Dubois, J. & Dubois-Charlier, F. (1997): *Les verbes français*. Larousse-Bordas, Paris.
- Genevay, E. (1994): *Ouvrir la grammaire*. Editions LEP, Lausanne (collection: « langue et parole »).
- Goldman, J.-P., Laenzlinger, C., Soare, G. & Wehrli, E. (2005): « L'analyseur syntaxique multilingue FiPS dans la campagne EASy. » TALN, Dourdan, 6-10 juin.
- Grevisse, M. (1964[1936]): *Le Bon Usage. Grammaire Française*. Duculot, Paris Gembloux.
- Gross, M. (1968): *Grammaire transformationnelle du français, 1 – Syntaxe du verbe*. Cantilène, Paris.
- (1975): *Méthodes en syntaxe*. Hermann, Paris.
- Grossman, F., Paveau, A.-M. & Petit, G. (éds) (2005): *Didactique du lexique : langue, cognition, discours*, Ellug, Grenoble.

- Kaplan, R. & Bresnan, J. (1982): « Lexical-functional grammar: a formal system for grammatical representation. » *In The Mental Representation of Grammatical Relations*, MIT Press, Cambridge, Mass., 173-281.
- Kleiber, G. (1990): *Sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. PUF, Paris.
- Laenzlinger, C. (2003): *Initiation à la Syntaxe formelle du français: Le modèle Principes et Paramètres de la Grammaire Générative Transformationnelle*. Peter Lang, Berne.
- Laenzlinger, C. & H. Peters (2010) : « LexiGrammaIRE – Lexique, Grammaire, Interprétation. Ressources linguistiques pour l'enseignement du français. » *Nouveaux Cahiers de Linguistique Française* 29. Université de Genève.
- Leeman, D. (2005): « Le vertige de l'infini ou la difficulté de didactiser le lexique. » *Le Français Aujourd'hui* 148, 89-102.
- Martin, R. (1983): *Pour une logique du sens*. PUF, Paris.
- Mel'čuk, I. (1997): *Vers une linguistique Sens-Texte. Leçon inaugurale*. Collège de France, Paris.
- Mel'čuk, I. & Polgučre, A. (2007): *Lexique actif du français. L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*. De Boeck, Louvain-la-Neuve.
- PER (Plan d'études romand, version de validation), SG/CIIP, Neuchâtel.
- Peters, H. (2001): « Grammaire de référence du français. » Ms., Université de Genève.
- Picoche, J. (1977): *Précis de lexicologie française*. Nathan, Paris.
- (1993): *Didactique du vocabulaire français*. Nathan, Paris.
- Picoche, J. & Rolland, C. (2001): *Dictionnaire du français usuel*. De Boeck/Duculot, Bruxelles.
- Pollard, C. & Sag, I. A. (1994): *Head-driven Phrase Structure Grammar*. The University of Chicago Press, Chicago.
- Putnam, H. (1975): « The Meaning of Meaning. » *In Philosophical Papers. Mind, Language and Reality*, vol. 2, Cambridge University Press, Cambridge, 215-271.
- Reboul, A. (2007): *Langage et cognition humaine*. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Reboul-Toure, S. (2000): « L'enseignement du lexique au collège: des textes officiels aux manuels. » *Le Français Aujourd'hui* 131, 77-86.
- Vendler, Z. (1967): *Linguistics in Philosophy*. Cornell University Press, Ithaca.
- Wehrli, E. (2004): « Un modèle multilingue d'analyse syntaxique. » *In A. Auchlin, M. Burger, L. Filliettaz, A. Grobet, J. Moeschler, L. Perrin, C. Rossari et L. de Saussure (éds) Structures et discours, Mélanges offerts à Eddy Roulet. Nota bene, Montréal*, 311-329.
- Wehrli, E. & Nerima, L. (2009): « L'analyseur syntaxique Fips. » 11th International Conference on Parsing Technologies (IWPT'09), Atelier de l'ATALA « What French Parsing Systems ? » 10 octobre 2009, Université Paris 7.
- Wilson, D. (2006): « Pertinence et pragmatique lexicale. » *Nouveaux Cahiers de Linguistique Française* 27, 33-52.